

Le harcèlement des jeunes



ÉTUDE CAISSE D'ÉPARGNE – ASSOCIATION E-ENFANCE/3018
SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LE CYBERHARCÈLEMENT
DES 6-18 ANS

Étude online réalisée par l'institut Audirep en mai 2024 pour l'Association e-Enfance/3018 avec le soutien de la Caisse d'Épargne. 1 602 binômes de parents-enfants de 6 à 18 ans scolarisés interrogés (3 204 répondants au total).

➤ Augmentation significative par rapport à 2023.

Harcèlement : des comportements banalisés qui touchent davantage les plus jeunes

24%

des enfants de 6 à 18 ans ont été confrontés à du harcèlement (insultes, moqueries, bousculades...)

Des situations qui concernent davantage les plus jeunes :

27%
Primaire

25%
Collège

19%
Lycée

Des situations majoritairement vécues en milieu scolaire :

80%



dans leur établissement scolaire

++ cour de récréation

17%



dans le cadre d'une activité extra-scolaire

++ activité sportive



Réseaux sociaux et messageries : dans le quotidien des enfants... dès 6 ans

Sont inscrits sur les réseaux sociaux, messageries :

67%
Primaire

93%
Collège

96%
Lycée

Pour rappel, l'inscription sur les réseaux sociaux est interdite au moins de 13 ans

Un quart des enfants ne tiendraient pas plus d'une heure sans smartphone



22%
Primaire

24%
Collège

28%
Lycée



Cyberharcèlement : dès le primaire et sur WhatsApp prioritairement



23%

des enfants ont été confrontés au moins une fois à du cyberharcèlement. (18% en 2023*)

Les filles sont plus ciblées : 26%

20% ↑
Primaire (13% en 2023*)

22% ↑
Collège (19% en 2023*)

29% ↑
Lycée (21% en 2023*)

44%

des enfants cyberharcelés sur WhatsApp,

38%

sur les réseaux sociaux.

22%

déclarent en avoir été témoin.



*Chiffres 2023 sur les enfants âgés de 8 - 18 ans.

De lourdes conséquences sur la santé mentale et physique des victimes de harcèlement ou de cyberharcèlement

Une souffrance jugée extrême pour **1 victime sur 3**

++ pour les filles ++ victimes de harcèlement



58%

ont perdu confiance en eux ou se sont dévalorisés.

57%

ont rencontré des difficultés dans leur scolarité ou leurs études.

43%

ont eu envie de se venger en faisant pareil.

29%

ont été jusqu'à penser au suicide.

Phénomène de groupe, vengeance... des motivations qui participent à la progression de la récurrence des auteurs

34%

des enfants ont déjà pris part même involontairement à un acte de harcèlement

6%

des enfants reconnaissent avoir été auteur ou avoir déjà participé même involontairement à du cyberharcèlement.

Pourquoi ?

36% pour rigoler

35% ↑ pour se venger (vs. 10% en 2023*)

34% pour faire comme les autres

Si **77%** ont compris les conséquences de leur acte,

58% ↑ ont réitéré un comportement de cyberharcèlement. (vs. 30% en 2023*)

*Chiffres 2023 sur les enfants âgés de 8 à 18 ans.

Des parents dans une situation paradoxale

71%

ne savent pas précisément ce que fait leur enfant en ligne.

Et pourtant,

93%

sont conscients des impacts de l'usage d'Internet et des réseaux sociaux sur le comportement de leur enfant. (+4 points vs 2023*)

Notamment :



Risque d'être confronté à des images choquantes



Perte de la notion du temps



L'isolement

Et également,

70% ↑

des parents ont l'impression que leur enfant court des risques en ligne (mauvaise rencontre, harcèlement, piratage, insultes et moqueries...)

35% chez les enfants

*Chiffres 2023 sur les enfants âgés de 8 à 18 ans.

Des parents en attente d'actions concrètes

Près de

90%

des parents attendent...

7/10 parents

sont favorables à une interdiction de l'accès aux réseaux sociaux des enfants de moins de 15 ans.

un renforcement de l'information sur les droits des victimes

une libération de la parole des victimes et des témoins

de l'aide et de l'information, en particulier d'une association

la formation des adultes pour détecter et faire cesser le (cyber) harcèlement

le renfort des sanctions à l'égard des auteurs

Une solution méconnue

le n° **3018**

encore ignoré par **6 parents sur 10** et **7 enfants sur 10**.

